Licence 1 - Semestre 2

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h-9h						8h-9h
9h-10h					Histoire moderne TD	9h-10h
	Compréhension écrite	Compréhension écrite		Compréhension orale	Patio 3206	
10h-11h	Patio 5202	Institut le Bel 361H		Institut le Bel 115H		10h-11h
	Rédaction		Exercices de grammaire	Rédaction		
11h-12h	Patio 5202		Patio 3203	Institut le Bel 115H		11h-12h
			Expression orale			
12h-13h			Patio 3203			12h-13h
	Exercices de grammaire	Compréhension orale				
13h-14h	Institut le Bel 017H	Patio 3203				13h-14h
		Expression orale				
14h-15h		Patio 3203		Histoire moderne CM		14h-15h
	Droit et journalisme			Patio 1107		
15h-16h	Patio 3202					15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Remarques:

- ce second semestre comporte de nombreux jours fériés : les cours initialement prévus ces jours-là seront rattrapés selon les modalités indiquées sur les tableaux « semaine 2 », « semaine de pause », « semaine 10 », « semaine 11 » et « semaine 12 » ci-après ;
- la semaine du 12 mai 2025 (semaine 13) est une semaine d'épreuves en Expression orale, en Histoire et en Droit-Journalisme : l'emploi du temps de cette semaine 13 est indiqué sur le tableau « semaine 13 » ci-après.

	Lundi 3 février 2025	Mardi 4 février 2025	Mercredi 5 février 2025	Jeudi 6 février 2025	Vendredi 7 février 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h					Histoire moderne TD	9h-10h
		Compréhension écrite		Compréhension orale	Patio 3206	
10h-11h		Institut le Bel 361H		Institut le Bel 115H		10h-11h
			Exercices de grammaire	Rédaction		
11h-12h			Patio 3203	Institut le Bel 115H		11h-12h
			Expression orale			
12h-13h			Patio 3203			12h-13h
	Compréhension écrite	Compréhension orale				
13h-14h	Institut le Bel 017H	Patio 3203				13h-14h
		Expression orale				
14h-15h		Patio 3203		Histoire moderne CM		14h-15h
	Droit et journalisme			Patio 1107		
15h-16h	Patio 3202					15h-16h
		Rédaction				
16h-17h		Atrium AT4				16h-17h
	Exercices de grammaire					
17h-18h	Patio 5144					17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Licence 1 - Semestre 2 - Semaine de pause

	Lundi 17 mars 2025	Mardi 18 mars 2025	Mercredi 19 mars 2025	Jeudi 20 mars 2025	Vendredi 21 mars 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h					Histoire moderne TD	9h-10h
311 1011					Patio 3206	311 1011
10h-11h						10h-11h
11h-12h						11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h						13h-14h
				Histoire moderne CM		
14h-15h				Patio 1107		14h-15h
15h-16h						15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
27.1. 2011						27.17 2011
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

	Lundi 21 avril 2025	Mardi 22 avril 2025	Mercredi 23 avril 2025	Jeudi 24 avril 2025	Vendredi 25 avril 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h					Histoire moderne TD	9h-10h
		Compréhension écrite	Compréhension écrite	Compréhension orale	Patio 3206	
10h-11h		Institut le Bel 361H	Patio 3R-E05	Institut le Bel 115H		10h-11h
			Exercices de grammaire	Rédaction		
11h-12h			Patio 3203	Institut le Bel 115H		11h-12h
			Expression orale		Droit et journalisme	
12h-13h			Patio 3203		Atrium AT3	12h-13h
	Jour férié	Compréhension orale				
13h-14h		Patio 3203				13h-14h
		Expression orale	Rédaction			
14h-15h		Patio 3203	Patio 3R-E05	Histoire moderne CM		14h-15h
			Exercices de grammaire	Patio 1107		
15h-16h			Patio 3R-E05			15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

	Lundi 28 avril 2025	Mardi 29 avril 2025	Mercredi 30 avril 2025	Jeudi 1 ^{er} mai 2025	Vendredi 2 mai 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
	Compréhension écrite	Compréhension écrite				
10h-11h	Patio 5202	Institut le Bel 361H				10h-11h
	Rédaction		Exercices de grammaire			
11h-12h	Patio 5202		Patio 3203			11h-12h
			Expression orale			
12h-13h			Patio 3203			12h-13h
	Exercices de grammaire	Compréhension orale		Jour férié		
13h-14h	Institut le Bel 017H	Patio 3203		2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 - 2 -		13h-14h
		Expression orale				
14h-15h		Patio 3203				14h-15h
	Droit et journalisme		Compréhension orale			
15h-16h	Patio 3202		Institut le Bel 001H			15h-16h
			Rédaction	-		
16h-17h			Institut le Bel 001H			16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

	Lundi 5 mai 2025	Mardi 6 mai 2025	Mercredi 7 mai 2025	Jeudi 8 mai 2025	Vendredi 9 mai 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h					Histoire moderne TD	9h-10h
	Compréhension écrite	Compréhension écrite			Patio 3206	
10h-11h	Patio 5202	Institut le Bel 361H				10h-11h
	Rédaction		Exercices de grammaire			
11h-12h	Patio 5202		Patio 3203			11h-12h
			Expression orale		Droit et journalisme	
12h-13h			Patio 3203		Atrium AT3	12h-13h
	Exercices de grammaire	Compréhension orale				
13h-14h	Institut le Bel 017H	Patio 3203		Jour férié		13h-14h
		Expression orale				
14h-15h	Histoire moderne CM	Patio 3203				14h-15h
	Institut le Bel 123H		Compréhension orale			
15h-16h			Institut le Bel 001H			15h-16h
			Rédaction			
16h-17h			Institut le Bel 001H			16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

	Lundi 12 mai 2025	Mardi 13 mai 2025	Mercredi 14 mai 2025	Jeudi 15 mai 2025	Vendredi 16 mai 2025	
8h-9h						8h-9h
9h-10h						9h-10h
			Droit et journalisme (épreuve)			
10h-11h			Institut le Bel 023H			10h-11h
11h-12h		Expression orale (épreuve) Institut le Bel 361H				11h-12h
12h-13h						12h-13h
13h-14h						13h-14h
				Histoire moderne (épreuve)		
14h-15h				Patio 1107		14h-15h
15h-16h		Expression orale (épreuve) Patio 3204				15h-16h
16h-17h						16h-17h
17h-18h						17h-18h
18h-19h						18h-19h
19h-20h						19h-20h

Département d'études chinoises - Calendrier de l'année 2024/2025

Pendant les semaines de pause, <u>seuls les cours dispensés par le Département d'études chinoises en Licence sont suspendus</u>; les cours transversaux et optionnels (UE4, UE5 et UE6), eux, suivent un calendrier qui leur est propre. Certains cours annulés (notamment pour cause de jours fériés) <u>pourront être rattrapés durant ces semaines de pause</u>.

Par ailleurs, en conformité avec le nouvel arrêté licence, notez que <u>la Licence LLCEr en études chinoises pratique</u> <u>l'évaluation continue intégrale</u>. <u>Ce régime requiert de la part de l'étudiant(e) une assiduité en cours et lors des évaluations, qu'elles soient en classe et sur la plateforme Moodle</u> et il n'existe <u>plus de session de rattrapage</u> dans ce régime depuis la rentrée 2019.

Semaine du	Calendrier de la Faculté des langues	Calendrier de la Licence LLCEr d'études chinoises
02/09/2024	Pré-rentrée	Pré-rentrée
09/09/2024	Semaine 1	Semaine 1
16/09/2024	Semaine 2	Semaine 2
23/09/2024	Semaine 3	Semaine 3
30/09/2024	Semaine 4	Semaine de pause
07/10/2024	Semaine 5	Semaine 4
14/10/2024	Semaine 6	Semaine 5
21/10/2024	Semaine 7	Semaine 6
28/10/2024	Toussaint	Toussaint
04/11/2024	Semaine 8	Semaine 7
11/11/2024	Semaine 9	Semaine 8
	Semaine 10	Semaine 9
25/11/2024	Semaine 11	Semaine de pause
02/12/2024		Semaine 10
09/12/2024		Semaine 11
	Semaine 14	Semaine 12
23/12/2024		Noël
31/12/2024		Noël
	Semaine de révisions	Semaine de révisions
13/01/2025		Semaine 13
20/01/2025		Semaine de pause
27/01/2025		Semaine 1
03/02/2025		Semaine 2
10/02/2025		Semaine 3
17/02/2025		Hiver
24/02/2025		Semaine 4
03/03/2025		Semaine 5
10/03/2025		Semaine 6
17/03/2025		Semaine de pause
24/03/2025		Semaine 7
31/03/2025		Semaine 8
	Semaine 10	Semaine 9
14/04/2025		Pâques
21/04/2025		Semaine 10
28/04/2025		Semaine 11
05/05/2025		Semaine 12
12/05/2025	Semaine 14	Semaine 13

Informations sur la validation des semestres et le passage en année supérieure

Quelques remarques préliminaires sur la validation des semestres et les principes de compensation

- En première année (L1), au sein d'un même semestre, les UEs 1, 2, 3, 4, 5 et 6 se compensent entre elles : si la moyenne totale de ces six UEs pour un semestre est supérieure ou égale à 10/20, alors le semestre est définitivement validé (c'est à dire que toutes les UE qui s'y trouvent sont considérées comme définitivement validées) ; par ailleurs, au sein d'une même année, les deux semestres se compensent entre eux : si la moyenne totale de des deux semestres pour une année est supérieure ou égale à 10/20, alors l'année est définitivement validée (c'est à dire que les deux semestres qui composent l'année (et, donc, toutes les UE qui composent ces deux semestres) sont considérés comme définitivement validés).
- En seconde et troisième années (L2 et L3), les UEs 1, 2, 3 et 4 d'un côté (UEs disciplinaires) et les UEs 5 et 6 de l'autre (UEs transversales) constituent deux blocs qui ne se compensent plus entre eux, et un principe de priorité est appliqué pour le bloc des UEs disciplinaires : pour valider son année, outre obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres, il devient également obligatoire pour l'étudiant d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 pour l'ensemble du bloc de UEs disciplinaires sur les deux semestres. Si le bloc d'UEs disciplinaires sur les deux semestres obtient une moyenne inférieure à 10/20, quand bien même la moyenne générale des six UEs sur l'année serait supérieure ou égale à 10/20, l'année n'est pas validée et les semestres et/ou UEs et non validés doivent être repassés l'année suivante.
- <u>Attention</u>: la défaillance, décrétée par exemple lorsqu'un étudiant manque de manière abusive à ses obligations d'assiduité en cours et/ou d'évaluation (en classe et sur Moodle) ou lorsqu'il est coupable de triche ou de plagiat graves, empêche les mécanismes de compensation de se mettre en place : un étudiant en défaillance pour une UE devra donc repasser l'UE défaillante l'année suivante ainsi que toutes les UE non validées (c'est à dire dont la moyenne est inférieure à 10/20) car aucune compensation entre les UE ou entre les semestres ne peut alors fonctionner.

> Quelques informations sur le passage en année supérieure et sur le redoublement

- Le passage en année supérieure nécessite qu'au moins l'un des deux semestres de l'année en cours soit validé. Un étudiant peut donc théoriquement passer en L2 en n'ayant validé que le semestre 1 de la L1, sous réserve, une fois en L2, de repasser et de valider les UE de L1 manquantes (l'étudiant qui n'a validé qu'un seul semestre doit d'abord se réinscrire dans l'année qu'il n'a pas complètement validée, puis s'inscrire à la rentrée en année supérieure auprès du pôle scolarité langues). La question est alors plutôt de savoir si cet étudiant a le niveau de langue suffisant pour suivre les cours de L2 et si ce passage en année supérieure fait sens du point de vue de son apprentissage.
- <u>Attention</u>: toute validation d'UE ou de semestre ou d'année est définitive (un résultat validé ne peut plus être modifié) et une UE peut donc être validée même si le semestre, lui, n'est pas validé. En cas de redoublement, seules les UE non validées devront donc être rattrapées par l'étudiant (il ne sera pas possible « d'améliorer » la note d'une UE déjà validée).

Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances évaluations - 2024/2025

Licence LLCEr Etudes chinoises - Licence 1 - Semestre 2

Ce calendrier vaut convocation.

<u>Des modifications d'horaires et de salles pourront avoir lieu</u>, elles seront alors signalées par voie d'affichage sur les pages Moodle des cours concernés.

<u>Les évaluations, qu'elles soient écrites, orales ou sur la plateforme Moodle, sont toutes obligatoires</u>. L'absence aux évaluations peut entraîner la défaillance de l'étudiant(e) (sur décision du jury après délibération à la fin du semestre) et empêcher l'étudiant(e) de valider son année.

UE1: Compréhension de la langue chinoise (LG52BU1)

- → Compréhension écrite, analyse syntaxique et traduction (LG52BM10) Etudiants assidus
 - Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 1 : épreuves sur table (1h) 40%
 - o mardi 11 février 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
 - o mardi 11 mars 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 2 : épreuves sur table (1h) 45%
 - o mardi 8 avril 2025 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
 - o mardi 6 mai 2025 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
 - → La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.

Compréhension écrite, analyse syntaxique et traduction (LG52BM10) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
- Connaissances et compétences linguistiques étape 1 : épreuve sur table (1h) 40%
 - o mardi 11 mars 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
- Connaissances et compétences linguistiques étape 2 : épreuve sur table (1h) 45%
 - o mardi 6 mai 2025 10h à 11h (Institut le Bel 361H)
- → Compréhension orale (LG52BM11) Etudiants assidus
 - Travail personnel réqulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
 - <u>Connaissances et compétences linguistiques étape 1</u>: épreuves sur table (1h) 40%
 - o jeudi 13 février 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 115H)
 - o jeudi 13 mars 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 115H)
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 2 : épreuves sur table (1h) 45%
 - o jeudi 10 avril 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 115H)
 - o mercredi 7 mai 2025 de 15h à 16h (Institut le Bel 001H)
 - → La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.

Compréhension orale (LG52BM11) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
- Connaissances et compétences linquistiques étape 1 : épreuve sur table (1h) 40%
 - o jeudi 13 mars 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 115H)
- Connaissances et compétences linguistiques étape 2 : épreuve sur table (1h) 45%
 - o mercredi 7 mai 2025 de 15h à 16h (Institut le Bel 001H)

UE2: Expression en langue chinoise (LG52BU2)

- → **Rédaction et thème (LG52BM20)** Etudiants assidus
 - Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
 - Connaissances et compétences linguistiques étape 1 : épreuves sur table (1h) 40%
 - o jeudi 13 février 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 115H)
 - o jeudi 13 mars 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 115H)
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 2 : épreuves sur table (1h) 45%
 - o jeudi 10 avril 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 115H)
 - o mercredi 7 mai 2025 de 15h à 16h (Institut le Bel 001H)
 - → La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.

Rédaction et thème (LG52BM20) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
- Connaissances et compétences linquistiques étape 1 : épreuve sur table (1h) 40%
 - o jeudi 13 mars 2025 de 11h à 12h (Institut le Bel 115H)
- Connaissances et compétences linguistiques étape 2 : épreuve sur table (1h) 45%
 - o mercredi 7 mai 2025 de 15h à 16h (Institut le Bel 001H)
- → Exercices de grammaire et lexique (LG52BM21) Etudiants assidus
 - Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 1 : épreuves sur table (1h) 40%
 - o mercredi 12 février 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
 - o mercredi 12 mars 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
 - Connaissances et compétences linquistiques étape 2 : épreuves sur table (1h) 45%
 - o mercredi 9 avril 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
 - o mercredi 7 mai 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
 - → La moins bonne note des épreuves 1, 2 et 3 sera neutralisée et exclue du calcul de la moyenne.

Exercices de grammaire et lexique (LG52BM21) - Etudiants dispensés

- Travail personnel régulier en présentiel et/ou sur la plate-forme Moodle 15%
- Connaissances et compétences linquistiques étape 1 : épreuve sur table (1h) 40%
 - o mercredi 12 mars 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
- Connaissances et compétences linquistiques étape 2 : épreuve sur table (1h) 45%
 - o mercredi 7 mai 2025 de 11h à 12h (Patio 3203)
- → Expression orale et conversation (LG52BM22) Etudiants assidus
 - Travaux individuels : trois enregistrements à déposer sur Moodle 30%
 - Evaluation suivie de l'expression orale en classe 35%
 - Epreuve bilan: entretien en face à face (20 min + 20 min) 35%
 - o mardi 13 mai 2025 entre 10h et 13h (Institut le Bel 361H) puis entre 14h et 17h (Patio 3204) *préinscription sur Moodle obligatoire*

Expression orale et conversation (LG52BM22) - Etudiants dispensés

- Travaux individuels : trois enregistrements à déposer sur Moodle 30%
- Evaluation suivie de l'expression orale en classe 35%
 - o prendre rendez-vous avec Madame Ruan avant le vendredi 7 mars 2025 pour convenir d'un créneau
- Epreuve bilan: entretien en face à face (20 min + 20 min) 35%
 - o mardi 13 mai 2025 entre 10h et 13h (Institut le Bel 361H) puis entre 14h et 17h (Patio 3204) *préinscription sur Moodle obligatoire*

UE3: Civilisation chinoise A: Histoire moderne (LG52BU3)

- → **Histoire moderne (LG52BM30/31)** Etudiants assidus
 - Travaux dirigés: travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données en cours et/ou sur Moodle – 20%
 - Connaissances et compétences analytiques étape 1 : épreuves sur table (1h) 35%
 - o vendredi 28 février 2025 entre 9h et 11h (Patio 3206)
 - o vendredi 21 mars 2025 entre 9h et 11h (Patio 3206)
 - Connaissances et compétences analytiques étape 2 : épreuves sur table (1h) 45%
 - o vendredi 11 avril 2025 entre 9h et 11h (Patio 3206)
 - o jeudi 15 mai de 14h à 15h (Patio 1107)

Histoire moderne (LG52BM30/31) - Etudiants dispensés

- <u>Travaux dirigés</u>: travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données sur Moodle – 20%
- Connaissances et compétences analytiques étape 1 : épreuve sur table (1h) 35%
 - o vendredi 21 mars 2025 entre 9h et 11h (Patio 3206)
- Connaissances et compétences analytiques étape 2 : épreuve sur table (1h) 45%
 - o jeudi 15 mai de 14h à 15h (Patio 1107)

→ Journalisme et droit dans le monde chinois (LG52BM50) - Etudiants assidus

Etudiants assidus

- Travaux dirigés : participation en classe 20%
- Connaissances acquises : deux quizz à réaliser sur Moodle 35%
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves sur table (1h) 45%
 - o mercredi 2 avril 2025 de 13h à 14h (Institut le Bel -103H)
 - o mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 023H)

Journalisme et droit dans le monde chinois (LG52BM50) - Etudiants dispensés

- <u>Travaux dirigés</u>: travaux à préparer par les étudiants en suivant les consignes données sur Moodle – 20%
- Connaissances acquises : deux quizz à réaliser sur Moodle 35%
- Connaissances et compétences analytiques : épreuves sur table (1h) 45%
 - o mercredi 2 avril 2025 de 13h à 14h (Institut le Bel -103H)
 - o mercredi 14 mai 2025 de 10h à 11h (Institut le Bel 023H)

Licence LLCEr Etudes chinoises – Maquette de la formation

Semestre 1

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Langue chinoise moderne écrite	LG52AU1	6
UE2	Langue chinoise moderne orale	LG52AU2	6
	Civilisation chinoise A : Histoire ancienne	LG52AM30/31	6
UE3	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52AM50	3
	A : Géographie		
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
UE6	UE d'ouverture (à choisir)		3

Semestre 2

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52BU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52BU2	6
	Civilisation chinoise B : Histoire moderne	LG52BM30/31	6
UE3	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52BM50	3
	B : Droit et journalisme		
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
UE6	UE d'ouverture (à choisir)		3

Semestre 3

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52CU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52CU2	6
UE3	Civilisation chinoise C : Philosophie et religions	LG52CU3	6
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
	UE d'ouverture (à choisir)		3
UE6	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52CM50	3
	C : Géopolitique		

Semestre 4

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52DU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52DU2	6
UE3	Civilisation chinoise D : Littérature classique	LG52DU3	6
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
	UE d'ouverture (à choisir)		3
UE6	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52DM50	3
	D : Arts		

Semestre 5

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52EU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52EU2	6
UE3	Civilisation chinoise E : Littérature moderne	LG52EU3	6
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
UE6	UE d'ouverture (à choisir)		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52EM50	3
	E1 : Histoire(s)		

Semestre 6

	Intitulé	Code	ECTS
UE1	Compréhension de la langue chinoise	LG52FU1	6
UE2	Expression en langue chinoise	LG52FU2	6
UE3	Civilisation chinoise F : Le monde chinois aujourd'hui	LG52FU3	6
UE4	Compétences transversales (à choisir)		3
UE5	Langue pour non-spécialistes (à choisir)		3
UE6	UE d'ouverture (à choisir)		3
	Approche méthodologique et disciplinaire de l'espace chinois	LG52FM50	3
	F1 : Graphie(s)		

Informations utiles

Où nous trouver?

- Bureaux des enseignants du Département : Patio 4105 (1er étage Patio 4).
- <u>Bureaux de la direction du Département</u>: Patio 4R18 (rez-de-chaussée Patio 4).
- Gestionnaire de scolarité Thomas Haessig (inscription pédagogique):
 Patio 4R16 (rez-de-chaussée Patio 4).
- <u>Scolarité administrative (inscription administrative)</u>: Patio 4R10 (RDC Patio
 4).

Pour se repérer sur le campus central de l'Esplanade, rendez-vous sur plans.unistra.fr.

De quels ouvrages avez-vous besoin?

- Isabelle Rabut, Wu Yongyi et Liu Hong, *Méthode de chinois : premier niveau* 汉语入门, Paris, L'Asiathèque, 2020 (ISBN : 9782360572687).
- Yang-Drocourt Zhitang, Liu Hong et Fan Jianmin, Méthode de chinois:
 deuxième niveau 中级汉语 (上), Paris, L'Asiathèque, 2020 (ISBN: 9782360572717).
- Dictionnaire chinois-français 汉法词典, édité par Youfeng en 1990 (ISBN: 9782906658622). Ce même dictionnaire a également été publié par Shangwu yinshuguan en 1991 (ISBN: 9787100000994).
- Jacques Gernet, Le monde chinois, Agora, 2006 (en trois tomes au format de poche).

Où trouver les informations

Vous trouverez sur le site du Département d'études chinoises **chinois.unistra.fr** des informations sur la licence LLCER en études chinoises, sur le calendrier des cours et des évaluations, sur la réglementation de l'assiduité et des épreuves au Département d'études chinoises ainsi que sur les activités et permanences organisées par les enseignants.

Vous trouverez sur le site de la Faculté des langes **langues.unistra.fr** (et notamment la page *Inscription* sous l'onglet *Scolarité*) toutes les autres informations utiles, celles concernant notamment les sujets suivants :

Les étapes de l'inscription :

- o s'inscrire administrativement (délivrance de la carte d'étudiant),
- choisir ses unités d'enseignement (UE) optionnelles (onglets Lansad et UE d'ouverture),
- o s'inscrire pédagogiquement.

• Les aménagements spécifiques :

- o demander une validation des acquis de l'expérience,
- o demander une reconnaissance d'un handicap,
- o demander une dispense d'assiduité,
- demander une reconnaissance du statut de sportif.

• Les règles à respecter :

- ne pas plagier ni copier,
- o prendre part aux évaluations,
- o connaître les conditions d'accès aux salles d'examens